

NÉCROLOGIE  
Frédéric BRACONIER



L'Association s'était fait un honneur d'inscrire, en 1905, le nom de M. Frédéric Braconier parmi ceux des quelques personnes de haut mérite à qui elle a conféré le titre de Membre d'honneur.

L'intérêt pris par M. Braconier à toutes les questions qui font l'objet de nos études et de nos travaux, l'autorité incontestée de son nom et les vertus d'homme

d'affaires, d'homme politique et d'homme privé dont il a fait preuve, justifiaient largement cette rare distinction.

Aussi est-ce avec une peine profonde que tous nos camarades ont appris la mort de cet industriel éminent.

Les discours prononcés aux funérailles rappellent la longue et belle carrière de notre regretté Membre d'honneur.

### **Discours de M. Philippe Banneux,**

Directeur-Gérant

de la Société anonyme des Charbonnages du Horloz.

MESSIEURS,

Il y a soixante-quinze ans, le « Grand-Maître du Horloz », comme on l'appelait alors, conduisit l'aîné de ses fils à la mine. Frédéric Braconier s'y complut. Il y resta et s'y occupa toute sa vie.

Il se trouve être le dernier représentant des anciens « Maîtres de Fosses » du Pays qui vécurent l'âge héroïque de l'exploitation de la Houille, devant tout exiger de leur propre initiative et tout attendre de leur expérience personnelle.

Il se plaça dans le cours du temps au premier rang du monde des Ingénieurs des mines qui surent mettre largement à contribution les découvertes scientifiques au service de leur industrie.

Frédéric Braconier et ses deux frères Léon et Charles, dans cette trinité industrielle si longtemps admirée et que la mort seule a pu rompre, dirigèrent, à partir de 1858, les exploitations du Horloz, de Petite Bacnure, de Grande-Bacnure, de Belle-Vue et de Basse-Ransy.

Leur père, fondateur et rénovateur de ces exploitations, en avait repris les charges successivement en 1812, 1816 et 1820. Deux générations de la famille Braconier suffirent pour combler tout ce siècle d'industrie, le plus remarquable qui fut.

Frédéric Braconier occupa une place immense dans le monde des affaires. Partout sa haute intelligence et sa grande expérience l'imposaient comme une autorité de premier ordre. Quiconque, pourtant, ne l'entretint de « Houilleries » n'a pu le connaître, ni l'apprécier à sa réelle valeur.

Frédéric Braconier avait la passion de la mine. Personne n'en fut obsédé et personne n'y sacrifia autant que lui.

Ses premières études achevées à Liège, il les poursuivit à Bruxelles, dans l'une des institutions spéciales qui existaient alors. Il revint ensuite dans sa ville natale où il suivit les cours d'application de notre Ecole des Mines.

Il devint l'élève le plus ardent, le plus dévoué et le plus convaincu d'André Dumont dont il resta le fervent admirateur.

Il se plaisait à retrouver dans la géologie du renommé professeur, toutes les notions pratiquement puisées dans la mine. Il devina tôt que les principes du grand maître de la géologie belge émanaient tout naturellement de nos exploitations houillères. Il lui semblait les voir se filtrer au travers de l'imagination merveilleuse du savant pour rentrer dans l'écorce terrestre. C'est à la lumière des enseignements de la mine, notamment, qu'André Dumont, à peine sorti de l'adolescence, débrouilla l'anthraxifère qui jusqu'alors défiait la perspicacité comme un problème irréductible. Rien n'étonna comme sa solution.

Frédéric Braconier avait plus que le goût très vif de la géologie. Il en avait l'instinct.

Il assista, pour ainsi dire, à la naissance de cette science. Il la vit grandir, se développer et conquérir sa grande place moderne. Il entendit les derniers échos de la lutte homérique qui partagea le monde savant, vers 1820, entre Cuvier d'une part, soutenant dogmatiquement les créations spontanées, et Lamarck d'autre part, qui créa le transformisme.

Dans sa prime jeunesse, il connut Schmerling, le célèbre explorateur belge des cavernes du pays. Il se rappelait, non sans tristesse, l'indifférence et l'opposition que le monde officiel présenta aux découvertes de l'infatigable chercheur qui y perdit la santé après la fortune.

Il assista de plus près aux discussions retentissantes qui éclatèrent entre deux savants belges à Liège même. Laurent de Koninck et André Dumont, le premier, qui prônait le caractère paléontologique comme critérium de la détermination des âges des formations, le second qui s'en rapportait exclusivement au caractère stratigraphique.

Frédéric Braconier, homme de la mine avant tout et en tout, imprégné de ses enseignements, lui resta invariablement attaché sans qu'il brûlât jamais ce qu'il adorait.

La découverte vers 1850 du bure de « Saint-Homme » dans le couchant de Mons, mit en évidence la superposition inversée des terrains houillers et dévoniens. Dumont prévit et annonça la recoupe des strates houillères en-dessous du calcaire.

Frédéric Braconier et son père ne virent là que l'effet d'un phé-

nomène de renversement très fréquent dans nos mines. Et effectivement, cette remarquable interprétation de Dumont fut plus tard sanctionnée par des reconnaissances précises.

Frédéric Braconier, sans nier la possibilité, ni la réalité des soulèvements et des affaissements de la croûte terrestre dans le sens de la pesanteur, estimait cependant qu'ils devaient être plutôt exceptionnels dans nos contrées. Il croyait à la prédominance des poussées tangentielles plus ou moins normales à la direction générale des couches du bassin et même latérales, c'est-à-dire parallèles à leur direction.

Il invoquait pour asseoir sa conviction, nombre de raisons et notamment l'existence en allure horizontale de stries parallèles systématiques sillonnant les parois de certains dérangements traversant la formation houillère.

Il y a quarante ans, allait se publier notre première carte géologique confiée à la haute et indiscutable compétence d'un homme dont peuvent s'honorer l'Administration des Mines et le Pays: Jules Van Scherpenzeel (Thim).

Frédéric Braconier, consulté au sujet de la synonymie des couches du bassin de Seraing, sur les deux rives du fleuve, amena son auteur à modifier son synchronisme.

L'avenir prouva qu'il eût raison.

Frédéric Braconier, le premier peut-être, relia la formation de Herstal à celle de la vallée de la Meuse.

Sa conception du terrain houiller des plateaux de Herve ne s'écartait pas essentiellement de certaines idées actuelles. Il estimait toutefois qu'il ne fallait pas espérer réussir dans nos explorations de la lisière méridionale du bassin avec le même bonheur que dans le Hainaut.

L'ingénieuse théorie des « paquets failleux » qui jouit de la vogue actuelle, le surprit sans le séduire complètement.

Il tirait de sa grande expérience de houilleur un principe qui s'applique à maintes sciences spéculatives et qu'il traduisait comme suit: « Les hypothèses humaines compliquent toujours les actions et les efforts du jeu des énergies naturelles ».

Peut-être, aujourd'hui, trouvera-t-on très simples les solutions qu'il aurait convenu de donner à quelques-unes de ces questions, discutées si longtemps. Il ne faudrait pas perdre de vue que cette appréciation se produirait au lendemain du jour des difficultés vaincues et des problèmes résolus.

Frédéric Braconier n'écrivait pas, parce que doué d'une inépuisable mémoire qui s'ouvrait surtout au hasard des discussions.

Par contre, il savait parler. Il disait bien ce qu'il fallait dire, avec un charme attachant et un à-propos remarquable.

Personne comme lui, ne savait résumer un débat et le dépouiller de ses détails oiseux.

Rien n'échappait à sa dialectique surprenante. Aussi, savait-il écouter.

Ceux qui eurent le bonheur de l'approcher et de l'entretenir, se rappelleront toujours, dans son attitude silencieuse, au-dessus de son fin et beau profil, son front vaste et solide, fait, semblait-il, pour engendrer et porter la pensée.

Ils le reverront, les yeux mi-clos, se voilant, comme pour concentrer en un foyer invisible de l'espace, l'image de sa conception.

Il aimait la discussion, la recherchait, la provoquait. Partisan en toute chose de la doctrine ouverte, il savait recueillir les objections et les éclairer de ses lumineux souvenirs.

Dans le cours de sa longue vie, Frédéric Braconier, n'échappa ni aux inévitables chagrins, ni aux deuils cruels. Les affections qui l'entouraient soutinrent son optimisme naturel contre les coups de l'inexorable destinée.

Il souriait au passé et son grand âge n'eut d'autre effet que d'adoucir son affabilité, qui se fit plus empressée et d'accentuer sa bienveillance native, qui fut toujours si prompte qu'il n'eut jamais à pardonner.

Comment ses collaborateurs doublement attristés parce que cet homme éminent leur est enlevé deux fois, se feront-ils à l'idée que pour toujours cette grande intelligence est éteinte et que cette tête repose?

Au terme d'une longue carrière, belle et utile, arriva, semblant l'oublier, la mort qui se fit douce et clémente. Elle l'enleva tout entier, sans effleurer sa fine et élégante physionomie, ne lui infligeant ni tare, ni survie.

On regrettera Frédéric Braconier pour ses grandes qualités, pour sa générosité constante, pour sa façon d'être charitable dans ses actions et dans ses propos, mais on le regrettera surtout pour lui-même, pour tout ce qu'il représentait d'urbanité, d'indulgence et de bonté.

C'est la plus jolie façon de l'être.

L'annonce de sa courte maladie nous émut.

L'Heure fatale sonnait. Nous ne pouvions, hélas, rien attendre ni des ressources de la science, ni de l'affection de ses enfants où devaient échouer les soins et la tendresse de tous les instants, que lui prodiguait l'incomparable compagne de toute son existence.

Au nom des auxiliaires désolés de Frédéric Braconier, au nom du personnel des mines de Basse-Ransy, de Petite-Bacnure, de Grande-Bacnure, du Horloz et de la Société des Fours à Coke de Tilleur-Ougrée, nous adressons à sa mémoire vénérée un suprême adieu.

**Discours de M. G. Saint-Paul de Sinçay,**

au nom de la Société de la Vieille-Montagne.

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une légitime émotion que je prends ici la parole au nom du Conseil d'Administration, du Collège des Commissaires et du Personnel Technique et Administratif de la Société de la Vieille-Montagne, que je viens déposer des fleurs sur le cercueil de notre cher Président, rappeler en quelques mots sa carrière dans notre Société et lui adresser un suprême adieu.

Elu commissaire en 1867, administrateur en 1874, vice-président du Conseil en 1879, M. Braconier fut installé au fauteuil de la présidence en 1899.

Il y succédait au comte Lehon, au vicomte Vilain XIV, à M. Audéoud.

Gardien fidèle de précieuses traditions, il savait aussi accueillir les idées nouvelles et favoriser toutes les initiatives.

De larges connaissances techniques lui facilitaient la compréhension des questions soumises aux délibérations du Conseil.

Saisissant toute l'importance de la science de l'économie sociale à notre époque de trouble et d'inquiétude, il appuya de son autorité toutes les mesures proposées en faveur du bien-être des travailleurs et de leurs familles. Il ne cessa de favoriser le développement de ces institutions ouvrières, dues à la généreuse et à la géniale initiative de nos prédécesseurs, de ces institutions ouvrières qui, devant les aspirations d'aujourd'hui, furent et resteront, j'ose le dire, l'un des meilleurs titres de la Vieille-Montagne à une certaine gloire industrielle.

La caractéristique de son esprit résidait dans un jugement d'une certitude merveilleuse.

Le bon sens mettait en valeur les qualités de son intelligence.

Personne ne trouvait, avec plus de facilité, une solution simple, pratique, immédiate, aux questions les plus compliquées.

Quand il prenait la parole, son discours était dépourvu de tout apprêt, exprimant les vues les plus justes en termes concis et clairs.

Il ne s'attardait pas aux détails, mais savait atteindre le but du premier coup.

Ses avis étaient écoutés avec attention et respect et ses conseils fidèlement suivis.

Sous une forme séduisante de douceur et de conciliation, il cachait une volonté ferme et des idées arrêtées par l'étude et la réflexion.

Laissez-moi ajouter, Messieurs, qu'il laissa à une conscience pure et à une grande bonté, le soin de dominer tous les actes de cette longue existence : n'est-ce pas là, la plus simple, la plus grande et la plus humaine des philosophies, et n'est-ce pas là aussi le secret de l'influence qu'il a exercée sur son entourage ?

Nous écoutons volontiers les conseils de ceux que nous aimons, et Monsieur Braconier savait s'attirer l'affection et la confiance de tous.

C'est ainsi que certains hommes privilégiés jouent un rôle prépondérant dans leur milieu, par l'atmosphère qu'ils savent créer autour d'eux, et cela sans effort et comme par une persuasion occulte.

S'il m'est permis de parler ici des sentiments de respect et d'affection que j'avais voués à notre Président, je dirai quelle est ma reconnaissance pour l'encouragement précieux que j'ai toujours trouvé auprès de lui, pendant plus de trente années de collaboration.

A côté du Président, il y avait l'ami, l'ami des bons et des mauvais jours, l'ami sur lequel on compte autant et plus que sur soi-même.

Monsieur Braconier laissera dans l'histoire de la Vieille-Montagne, le souvenir d'un Président utile et aimé.

Dans ces paroles bien simples se trouve le meilleur éloge que je puisse lui décerner.

Que Madame Braconier veuille agréer, dans sa grande et légitime douleur, les respectueuses condoléances de ceux qui pleurent avec elle aujourd'hui.

Que ses enfants et petits-enfants soient assurés de notre profonde sympathie.

Votre mari, votre père, n'est pas de ceux qui disparaissent par la mort, car il continuera à vivre dans le souvenir de nos cœurs reconnaissants par le bonheur qu'il a su répandre autour de lui au cours d'une existence exemplaire et, à la Vieille-Montagne, — puisque c'est en son nom que je parle ici — l'influence de son intelligence et de son cœur ne s'effacera pas de longtemps.

**Discours prononcé par M. H. Dechamps,**

Président de l'Association des Ingénieurs sortis de  
l'Ecole de Liège.

MESSIEURS,

L'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège se fait un devoir d'apporter, dans cette douloureuse cérémonie, son tribut d'hommages et de regrets.

M. Braconier en faisait partie, depuis 1905, en qualité de membre d'honneur. Notre Association lui avait conféré cette dignité, qu'elle accorde rarement, pour rendre un éclatant hommage à l'une des notabilités les plus marquantes de l'Industrie nationale et lui témoigner en même temps sa reconnaissance pour l'appui sympathique qu'il n'a jamais cessé de donner aux anciens élèves de l'Ecole de Liège.

Lors du *Congrès international des Mines, de la Métallurgie, de la Mécanique et de la Géologie appliquées*, tenu à Liège en juin 1905, M. Braconier avait accepté la présidence de la Commission de patronage de ce Congrès, qui fut organisé par l'Association des Ingénieurs et par l'Union des Charbonnages, Mines et Usines de la province de Liège.

Le prestige de son nom contribua pour beaucoup à rallier au Comité d'organisation les sympathies du monde industriel et à assurer le succès de l'entreprise.

M. Braconier a consacré toute sa vie au travail.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de retracer sa carrière industrielle, administrative et politique. Nous dirons seulement — nous faisant l'écho des sentiments unanimes de tous ceux qui l'ont vu de près à l'œuvre — que, dans tous les domaines où s'exerça son activité, il déploya les qualités les plus solides. Son esprit clair, son jugement sûr, son grand bon-sens faisaient de lui un guide précieux pour ses collaborateurs et, partout où il a passé, il a laissé l'empreinte profonde de sa puissante personnalité.

Esprit large et généreux, M. Braconier ne croyait pas que le rôle de l'industriel peut se limiter à l'étude des questions techniques, administratives et commerciales. Conscient de ses devoirs envers la classe ouvrière, il a consacré une grande partie de son labeur à assurer le succès d'œuvres ayant pour but le bien-être matériel et le développement moral des travailleurs.

Sa vie entière a été un bel et noble exemple.



L'Association des Ingénieurs, fière d'avoir eu l'honneur de compter M. Braconier parmi ses membres, s'incline avec respect devant son cercueil.

**Discours prononcé par M. le Chevalier Kraft de la Saulx.**

MESSIEURS,

Au nom du Conseil d'Administration de la Société d'Ougrée-Marihaye, je remplis la pénible mission de dire un dernier adieu à notre inoubliable Président, Monsieur Frédéric Braconier.

Entré comme administrateur le 28 juin 1866, à l'ancienne Société de la Fabrique de fer d'Ougrée, le 30 novembre 1891, il en a été nommé Président. En 1892, la Fabrique de fer et la Société des Hauts-fourneaux et Charbonnages d'Ougrée se fusionnèrent sous la présidence de M. Frédéric Braconier, en prenant le nom de Société d'Ougrée.

Enfin vint en 1900 la grande fusion d'Ougrée avec Marihaye, et plus tard avec Rodange, Monsieur Braconier en fut nommé Président et il se trouvait, de ce fait, à la tête d'une des plus grandes entreprises industrielles. Cela ouvrait un vaste champ à son activité infatigable.

Ses conseils, toujours empreints d'une parfaite connaissance des affaires et d'une droiture absolue, nous étaient bien précieux, et, en les suivant, nous n'avions qu'à nous en féliciter. Si nous avons une grande admiration pour notre Président au point de vue des affaires, nous avons une profonde affection et vénération pour lui comme collègue et comme homme.

Malgré sa haute situation dans le monde, Monsieur Braconier est resté très simple. Toujours affable et prévenant, toujours prêt à aider les humbles, sa bonté était proverbiale et sa générosité allait jusqu'à la prodigalité.

Si la Société d'Ougrée-Marihaye fait une perte irréparable en perdant M. Braconier, un homme riche en qualités intellectuelles, nous perdons tous bien plus, nous perdons un homme riche en qualités de cœur, un brave homme dans la plus noble et la plus élevée acception du mot.

Adieu, Braconier, reposez en paix.

**Discours de M. le baron Ancion.**

MESSIEURS,

Au nom du Conseil d'Administration du Crédit Général Liégeois,

j'ai le douloureux honneur de rendre hommage à la mémoire de son cher et vénéré Président, et d'exprimer, au moment de la suprême séparation, les profonds regrets que lui a causé sa fin inattendue.

Il portait, en effet, si allègrement ses 86 années que nous espérions le conserver longtemps encore parmi nous; et voici qu'il nous est brusquement enlevé, presque sans maladie et sans souffrances, ayant conservé jusqu'à son dernier jour une vigueur physique exceptionnelle et toute sa lucidité d'esprit.

Intelligence d'élite et grand travailleur, il a occupé pendant plus d'un demi-siècle une situation éminente dans l'Industrie et la Finance liégeoises; sa longue et laborieuse carrière peut être à bon droit citée comme un modèle et un exemple.

Une voix éloquente vous a dit ses mérites d'ingénieur et ce qu'il fut comme Directeur et administrateur des importants charbonnages, où il put déployer tout d'abord ses remarquables aptitudes.

Les paroles qui viennent d'être prononcées nous ont profondément émus, parce que, partant du cœur, elles sont l'expression sincère d'un respect mérité et d'une affection vraie que nous partageons tous.

D'autres voix autorisées vous retraceront sa belle et féconde carrière dans la grande industrie métallurgique et rappelleront ses mérites comme philanthrope, en qualité de président de la Caisse de prévoyance des ouvriers mineurs à laquelle il était dévoué de tout son cœur.

Ma tâche, Messieurs, consistera surtout à rappeler le rôle de Frédéric Braconier, au Crédit Général Liégeois, dont il fut l'un des fondateurs, en 1865.

Membre dès cette époque du Conseil de surveillance de la Banque, il fut, en 1880, appelé à la Présidence de ce Collège.

Elu administrateur en 1883, et appelé la même année à la Présidence du Conseil, il a occupé ces importantes fonctions pendant près de 30 années.

Ses capacités administratives, ses grandes connaissances, son jugement droit et pondéré, la haute situation qu'il occupait dans l'industrie, ainsi que ses nombreuses relations, le désignaient pour occuper la première place dans le Conseil d'une banque industrielle comme la nôtre.

D'une assiduité exemplaire, la maladie ou une impossibilité absolue pouvaient seules l'empêcher d'assister à nos réunions hebdomadaires.

Il considérait sa présence parmi nous comme un devoir de pre-

mier ordre, et il y a un mois à peine, il présidait encore nos délibérations avec sa compétence habituelle.

Ses avis comme ses conseils étaient toujours religieusement écoutés; personne mieux que lui ne savait résumer un débat et en dégager avec clarté et concision les conclusions qui, d'ordinaire, ralliaient l'adhésion unanime de ses collègues. Ai-je besoin d'ajouter — tant cela est notoire — qu'il poussait la délicatesse en affaires jusqu'au scrupule? Aussi sa mort laisse-t-elle dans nos rangs un vide irréparable, comme aussi dans nos cœurs une douleur profonde.

Mais ce n'est pas seulement dans l'industrie charbonnière et dans la finance que Braconier a affirmé sa puissante personnalité.

Président de plusieurs sociétés métallurgiques — parmi les plus importantes de notre bassin — il a partout fait preuve d'initiative et on peut dire de lui qu'il n'a été étranger à aucun des grands progrès qui ont marqué l'évolution de notre industrie au cours des cinquante dernières années.

Occupant une des plus grandes situations dans le monde des affaires de notre pays, possesseur d'une fortune considérable, l'homme que nous pleurons était resté simple dans ses goûts et dans sa vie, aimable et bienveillant, faisant bon accueil à tous — petits et grands — avec cette bonhomie bien liégeoise qui lui conquérait tous les cœurs et lui attirait toutes les sympathies.

Tout Liège conservera le souvenir de ce beau vieillard, toujours souriant et inspirant à tous ceux qui l'approchaient respect et déférence. Ah! c'est de lui que l'on peut dire en toute vérité qu'il meurt entouré de l'estime et de la considération de tous ceux qui l'ont connu.

Une personnalité aussi éminente ne pouvait manquer d'attirer sur elle l'attention de ses concitoyens, qui pendant une période de quarante-quatre années, lui confièrent des mandats publics — à la commune et au Parlement — toujours remplis avec désintéressement et un dévouement absolu aux intérêts du pays.

Aussi, pour reconnaître les services rendus par ce citoyen d'élite, dans tant de sphères d'activité diverses, le Roi lui conféra la cravate de Commandeur de son Ordre, ainsi que la Croix civique de 1<sup>re</sup> classe.

Nul ne fut plus digne que lui, Messieurs, de porter avec honneur les insignes de ces hautes distinctions nationales.

Cher Président, tu ne seras plus, hélas, parmi nous, pour nous éclairer de tes conseils; nos mains ne presseront plus tes mains amies, mais nous conserverons à ta mémoire un souvenir pieux; tu vivras éternellement dans nos cœurs.

Et que ta famille en deuil reçoive en ce moment l'expression affectueuse et émue de la part que nous prenons tous à sa grande douleur.

Adieu, cher Président! repose en paix dans la céleste patrie, promise par Dieu à l'homme de bien.

### Discours de M. Paul d'Andrimont.

MESSIEURS,

En 1839, sous l'impulsion généreuse et philanthropique de M. Aug. Visschers, alors Directeur-général des Mines, un groupe d'exploitants de charbonnages du Bassin de Liège se réunissait pour fonder la Caisse de Prévoyance des ouvriers mineurs de la Province de Liège, et parmi les fondateurs de cette institution, se trouvait, en qualité de secrétaire, M. Joseph Frédéric Braconier, le père du cher et vénéré Président que nous conduisons aujourd'hui à sa dernière demeure.

En 1858, la mort l'ayant ravi à l'affection des siens, Monsieur Frédéric Braconier était appelé à le remplacer au sein de la Commission administrative de la Caisse de Prévoyance.

Après avoir rempli les fonctions de secrétaire jusqu'en 1886, il fut appelé à la vice-présidence jusqu'au jour où une loi nouvelle amena la liquidation de la Caisse.

Dès son arrivée à l'administration de cette Institution, Monsieur Braconier s'est adonné avec tout le dévouement qu'il mettait en toutes choses à la gestion de la Caisse de Prévoyance, pour laquelle il professait, si j'ose dire ainsi, une affection sans bornes.

Défendant avec énergie les intérêts qui lui étaient confiés, pour assurer la prospérité de l'œuvre, il n'hésitait pas, cependant, avec la générosité qui faisait le fond de son caractère, à assurer aux déshérités de la mine l'appui le plus efficace.

Que de fois ne l'avons-nous pas vu, en présence des misères qui s'étalaient devant lui, chercher le premier à trouver dans le règlement, la fissure qui lui permettait d'en atténuer la rigueur.

La mission qu'il avait assumée et si bien remplie pendant un demi-siècle, n'était-elle pas, d'ailleurs, compatible au plus haut point avec son caractère et avec les sentiments de sympathie qu'il portait aux travailleurs?

La compétence de Monsieur Braconier en matière d'institutions de prévoyance était appréciée en haut lieu tout autant que par ses collègues de l'industrie liégeoise. Quand les pouvoirs publics mirent

à l'étude la question des pensions ouvrières, c'est à notre regretté Président qu'on fit appel en premier lieu pour siéger à la commission d'étude des caisses de retraites ouvrières.

Monsieur Braconier ne bornait pas son activité à la gestion de la Caisse de Prévoyance; aucune œuvre sociale intéressant la classe laborieuse ne le laissait indifférent.

Dans les conseils d'administration où sa voix faisait autorité, il était des premiers à les préconiser. A la Société de la Vieille-Montagne, il fut l'un des artisans les plus actifs des institutions ouvrières dont elle s'honore.

Nous le voyons encore à l'œuvre à la Société de Construction des maisons ouvrières où j'eus l'honneur de siéger à ses côtés. Il en était le fondateur et administrateur de la première heure, usant de sa haute influence et de ses relations pour assurer le succès et le développement de notre Société.

A cette énumération un peu brève des titres de Monsieur Braconier, au respect et à la reconnaissance de ses concitoyens, je n'ajouterai plus que quelques mots.

Notre vénéré Président, notre cher collègue avait la conception la plus élevée de la mission d'un industriel digne de ce nom.

Il savait que les rapports entre le travail et le capital ne peuvent se borner à un échange de production et de salaire, et mettait en pratique ces théories qui lui étaient chères.

Sa vie peut se résumer dans cette parole de l'Évangile:

Il passa en faisant le bien.

Cher président, cher collègue, au nom de la Caisse de Prévoyance des ouvriers mineurs, au nom de la Société des maisons ouvrières, recevez un dernier adieu.

### **Discours prononcé par M. F. G. Pirnay,**

Echevin de Modave.

MESDAMES, MESSIEURS,

La commune de Modave, que j'ai l'honneur de représenter ici, est cruellement frappée par la mort de l'homme de bien, de son chef vénéré, que nous accompagnons aujourd'hui au champ de repos.

Après les nombreux discours que vous venez d'entendre, il semblait qu'un respectueux silence devrait être le seul hommage digne de la grande figure qui vient de disparaître.

Les membres de notre conseil communal, qu'il présida depuis trente-

deux ans, avec une remarquable compétence, les habitants de Modave, qu'il aida si généreusement toute sa vie, de ses conseils, de son influence et de sa bourse, ne me pardonneraient pas de ne point apporter ici le témoignage de leur reconnaissance et de leurs regrets.

Je ne retracerai pas, Messieurs, la vie de Monsieur Braconier; des voix plus autorisées que la mienne l'ont redite éloquemment; vous la connaissez dans ce qu'elle a de plus touchant et de meilleur, dans son inépuisable charité qu'il exerçait dans l'ombre.

Aussi les nombreuses sollicitations qui m'ont été adressées m'imposent encore l'obligation de me faire ici l'interprète des humbles et des petits.

Ceux-là sont les plus malheureux, car s'ils ont perdu leur plus insigne bienfaiteur; ils ne trouvent pour le remercier en leur nom qu'une voix impuissante hélas! à rendre tout le bien qu'il a fait.

Pendant sa carrière politique, il rendit de nombreux services, non seulement à la commune, mais encore au pays tout entier.

S'il goûta les douceurs légitimes du devoir accompli et des services rendus, il connut aussi des amertumes, et là encore, là surtout, vous avez pu juger de l'incomparable générosité de ce noble caractère.

Inébranlable dans ses convictions, Monsieur Braconier se montra toujours respectueux de celles des autres et sut se concilier les sympathies de tous, même de ses plus irréductibles adversaires. Il nous a laissé un grand exemple, en nous montrant que, malgré les opinions politiques différentes, des hommes de cœur peuvent encore s'entendre pour défendre les intérêts de la patrie.

Quoi qu'il en soit, son souvenir dominera encore longtemps nos travaux pacifiques et son nom restera gravé pour toujours, dans le cœur des habitants de Modave reconnaissants.

Puisse l'expression de notre douleur parvenir jusqu'à ses fils. Qu'ils sachent bien que dans nos affections, nous ne les séparerons pas de leur père, que nous leur conserverons sa place au milieu de nous, et que nous comptons sur eux pour continuer les traditions de dévouement de sa race.

Puisse enfin la compagne de sa vie, si parfaitement associée en toutes ses bonnes œuvres, agréer avec sa famille, le respectueux hommage de nos regrets les plus sincères et les plus profonds.

Au nom du conseil communal et des habitants de Modave,  
Adieu, cher et regretté bourgmestre.